

ADELIM

Association des Agents de Développement Local du Limousin

Compte-rendu Conseil d'Administration du 16 octobre 2015

L'an deux mille quinze, le 16 octobre, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 à Limoges.

Présents :

Didier BERTHOLY
Céline DROUAULT
Christophe LAMBERT
Ellie LESUR
Marie ROBICHON
Joëlle SALLE

Chargé de mission Agriculture – Communauté d'Agglomération de Tulle
Chef de projet – Pays du Haut Limousin
Chargé de mission habitat – Pays Ouest Limousin
Chef de projet – Pays Ouest Creuse
Animatrice-gestionnaire Leader SOCLE
Coordinatrice de la Communauté de communes Brame Benaize

Excusé :

Sébastien MOREAU
Nicolas TAILLANDIER
Yohan TOULZA-LEMAIRE

Chef de projet Pays Combraille en Marche
Directeur – Pays de Combraille en Marche
Chef de projet Pôle Viandes locales

I – REUNION DU 10 JUILLET 2015 ET SUITE A DONNER PAR L'ADELIM

Le temps de rencontre organisé par l'Adélim et la Région a réuni une quinzaine de professionnels et a permis d'identifier des besoins en échanges, en apports d'information ainsi qu'en matière de formation.

Il s'agit désormais d'identifier les thèmes à privilégier pour répondre aux attentes des agents de développement et de déterminer qui les traite : l'Adélim, la Région -notamment dans le cadre du futur Réseau Rural Régional- ou les deux (la Région Limousin prévoit non plus de recourir à un prestataire mais de recruter, d'ici fin 2015, une personne pour l'animation du Réseau Rural). Pour cela la Région et l'Adélim vont adresser aux territoires la liste des thèmes retenus.

Les besoins d'information et d'échanges

Thèmes	Précisions	Niveau de priorité (de 1 à 8)
Les SCOT : qu'est-ce que c'est ?	Échéance de 2017 à préparer. Au moins connaître les tenants et aboutissants de la démarche. <i>Un premier temps d'échanges à lier à une proposition de formation (cf seconde partie)</i>	
Marchés publics : comment faire avec ?	Leur respect est parfois complexe, il s'impose cependant, notamment dans le cadre des fonds européens. <i>Un premier temps d'échanges à lier à une proposition de formation (cf seconde partie)</i>	
Les mutualisations de moyens (humains, matériels) entre collectivités	Schémas de services, conventions de partenariat, fusion de CC et de région : l'ère est au regroupement et la mutualisation. Comment l'aborder au mieux ?	

La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales (GPECT)	Comment créer une dynamique de territoire autour de la question de la formation, des compétences de la qualification et des emplois ?	
L'innovation et le changement.	Une notion fondamentale des programmes leader. Mais quelles définitions à ces concepts ? Quelles sont les conditions de l'innovation et du changement sur les territoires, dans un environnement mouvant ?	
Favoriser l'appropriation des stratégies territoriales par les membres des CUC : comment faire ?	Un enjeu fort pour éviter le risque d'une désaffection des acteurs locaux, et en faire des « ambassadeurs » du développement local.	
Croiser les regards et renouveler les approches : l'apport d'autres disciplines dans le développement local	Le recours à l'art, aux sciences sociales ou au design de services peuvent enrichir la démarche de projet. Pourquoi ? Comment ? Illustrations.	
Métiers « des villes », métiers « des champs ».	Quels points communs ? Quelles différences ? quelles passerelles ? rencontre et échanges avec des professionnels du développement rural et des politiques urbaines.	

Public concerné :

Mixte (élus et professionnels, voire membres de la société civile impliqués dans les territoires).

Peut-être précisé en fonction du degré de technicité et d'approfondissement des sujets.

Format :

2 à 3 heures. Partir si possible d'un cas concret exemplaire, illustrant le sujet.

Mixer apports d'information et échanges.

Périodicité / temps à y consacrer :

3 à 4 réunions / an (3 à 4 demi-journées).

Opérateur :

Plutôt l'Adélim.

↳ **Les besoins de formation**

Thèmes	Précisions	Niveau de priorité (de 1 à 7)
Évaluation	Suivi, tableau de bord, tableau d'objectifs, définition d'indicateurs... Suite à la formation sur l'évaluation qui avait été organisée par le Réseau Rural dans le cadre de la réactualisation des projets de territoire.	
Marchés publics	Formation prévue dans le cadre de LEADER.	
Anglais	Prévoir des formations ouvertes aux élus ?	
Urbanisme / Code de l'environnement	Formation sur la réglementation notamment pour ce qui est en lien avec le tourisme et la forêt ; les sports de nature. A prévoir avec l'Agence Sports de Nature ? Pourrait se dérouler sur 3 jours, sur la même base qu'une expérience du CNFPT 19.	
Documents d'urbanisme et schéma (PLUI, SCoT notamment)	Présenter des témoignages / des exemples, expliquer les procédures. A prévoir plutôt à destination des agents pour aider à bien comprendre, puis prévoir en parallèle des formations / temps d'échanges avec les élus sur ces sujets.	
Communication	Formation sur les écrits et la prise de parole orale, selon les divers objets (note de travail, valorisation d'un territoire, présentation d'un projet,	

	animation d'une réunion selon son objet...) Formation sur les outils de communication et leur utilisation (vulgarisation) : site internet, facebook, tweeter... (outils numériques en général) mais aussi feuille de chou, journal...	
Animation	Refaire régulièrement des formations sur les techniques d'animation comme celle qu'avait organisée avec le Réseau Rural dans le cadre de la réactualisation des projets de territoire. Y ajouter / ou développer d'avantage ce qui concerne la recherche / la captation / la mobilisation des (nouveaux) publics / habitants.	

Public concerné :

Mixte (élus et professionnels, voire membres de la société civile impliqués dans les territoires).

Peut-être précisé en fonction du degré de technicité et d'approfondissement des sujets.

Plusieurs formations seront vraisemblablement mises en place dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes Leader. Penser à les ouvrir au-delà des seuls professionnels directement impliqués sur le programme.

Format :

A la journée.

Périodicité / temps à y consacrer :

Compter 5 / 6 jours par an, voire plus si c'est un cycle sur une période comme ce qui s'était passé avec le Réseau Rural Limousin en 2011/2012.

Opérateur :

Plutôt la région dans le cadre du futur Réseau Rural.

II – CHANTIERS 2015 - 2017

↳ **Le chantier « formation »**

Pas de réunion sur la formation continue mais envoi d'un mail accompagné d'une note de type « mémo » concernant les droits liés à la formation.

↳ **Le chantier « échanges »**

Rencontre « urbain-rural, métiers des villes / métiers des champs » : Plusieurs personnes ressources à Limoges ont été identifiées, toutefois il apparaît nécessaire de déterminer un angle d'approche pour organiser une rencontre avec des acteurs exerçant en milieu urbain (en matière de politique et de gouvernance, en termes d'enjeux professionnels, de logique de développement territorial...).

↳ **Le chantier « propositions »**

Un « off » des politiques territoriales ne semble pas opportun à l'échelle de la seule Région Limousin. Il est proposé de :

- décaler l'événement dans le temps ;
- ne pas se contenter du contexte limousin et d'élargir à la Grande Région ;
- se rapprocher d'autres partenaires pour aborder ces questions, comme par exemple la Fédération des Conseils de Développement de Poitou-Charentes, en commençant par une rencontre avec la Plateforme « Créativité et territoires ».

Dans le contexte de recomposition territoriale et de fusion des communautés de communes se pose la question de l'organisation territoriale et de l'avenir des Pays (en Creuse, le projet du Préfet prévoit la disparition des Pays qui sont remplacés par les EPCI) :

- De quelle façon se restructure t-on à une échelle plus grande ?

- Comment organise t-on les services ?
- Comment récupère t-on ce qui fait l'intérêt des Pays ?

Dans la mesure où les DGS ont un rôle significatif sur la préparation des fusions et sur l'organisation des services, un rapprochement avec l'ADGCF est jugé opportun pour échanger sur la vision des fonctions d'animation et de développement et sur la prise en compte des missions exercées par les Pays dans les futures intercommunalités.

L'Adélim participera par ailleurs à la journée organisée à Limoges par le SNDGS et le CNFPT, le 13 novembre 2015, dédiée à l'application de la loi NOTRe.

III – POINT SUR LE CARREFOUR NATIONAL DES METIERS, LA COMMUNICATION ET LES COTISATIONS

Plusieurs structures et organisations sont en difficulté, dont l'UNADEL mais aussi le Collectif Ville Campagne, la baisse générale des finances publiques se fait sentir.

Concernant l'Adélim, à ce jour, 19 adhérents, aucune collectivité. Le courrier envoyé aux collectivités en mai 2015 n'a pas été distribué par la Poste, il doit être renvoyé.

La réunion s'achève à 12h30.